

Conseil Municipal du 23 janvier 2014

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Evrard, Ms Gros, Lecomte, Buon, Clément, Esnault, Faucher, Ledru, Merouze

Absents excusés : Mme Sepré procuration M. Fouché , M Aim. procuration M. Faucher, M. Guengard

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Travaux

- Le pavage de l'église est en cours
- La pierre livrée pour le monument aux Morts ne convient pas : les cotes ne sont pas les bonnes et le poids est conséquent. A revoir avec la carrière.
- La commission des travaux se réunira mercredi 29 janvier à 20 h pour choisir le devis des plantations, voir la signalétique...
- L'entreprise Colas a réalisé le bicouche sur les tranchées rue du Lavoir et de la Roche.

2. Emprunts

Après présentation des différents tableaux comparatifs des offres par JM Gros, le conseil décide

- De réaliser un prêt relais en attente de subvention et du FCTVA d'un montant de 200 000€ sur 24 mois auprès de la **CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL** de Maine-Anjou, Basse-Normandie, dont le taux est de 1,92% en taux fixe , et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires..
- De recourir à un prêt à long terme d'un montant de 350 000 € avec un taux variable : De demander de nouvelles simulations à la Caisse des Dépôts et Consignations pour le prêt à long terme.

3. Budget :

Compte tenu des échéances électorales, le conseil décide de voter le budget primitif le mardi 25 février à 20 h.

4. Compte-rendu réunions

- Communauté de communes

Une réunion du conseil communautaire aura lieu lundi 29 janvier à Soultré.

SMIRGEOMES : Le conseil évoque la redevance incitative et le manque de communication auprès des habitants par la communauté de Communes sur ce nouveau dispositif. Un prochain bulletin municipal traitera de ce sujet.

- Service Département Incendie et Secours -SDIS

Une réunion a eu lieu à Savigné l'Evêque pour informer les élus du nouveau mode de calcul de la participation des communes à compter de 2015.

Les élus déplorent le manque de rapport d'activité du SDIS alors que la commune participe à son budget à hauteur de 12 000€.

5. Questions diverses

Le conseil à l'unanimité décide de verser une participation au Centre Social Rural de Montfort le Gesnois pour l'année 2014 de 3990.50€

Sur la proposition d'exonérer de taxe d'aménagement les abris de jardin en 2015, Mme Drouineau pose la question de savoir si cette éventuelle décision exonère aussi les usagers de la taxe départementale. A suivre

M. le Maire informe le CM du transfert de l'exploitation avicole de « louzeraie » à M. Guillaume VIVET de Volnay.

La séance est levée à 21 h 13.